

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
du lundi 10 octobre 2022**

Membres : Sont présents (24 membres) :

M. André Bossard Azevedo, parent d'un joueur U12 et candidat à l'élection au comité
M. Bernard Delez, sympathisant et plus ancien membre du club
Mme Laurence Raiola, parent d'un joueur U20
Mme Julie Summers, sympathisante du club et candidate à l'élection au comité
M. Alexandre Sedda, parent d'une joueuse U8
M. Piero-Alain Landenbergue, entraîneur 1LN et responsable technique
Mme Céline Gross, entraîneur 2° LC (F) et U12 (F)
M. Morad Rhouni, entraîneur U18 (Elite)
M. Dimitri Augustin, entraîneur U18/U20 et U14 (Elite)
M. Seda Tahan, entraîneur U16 M (Elite)
M. Téo Ghisalberti, assistant U16 M (Elite) et joueur 1LN
M. Arnot Buscaglia, entraîneur U16 M (3)
M. Florian Metral, entraîneur U14 M (2)
M. Danny Tran, entraîneur U14 M (3)
M. Claude Marzin, entraîneur U12 M (Elite)
M. Roland Lenggenhager, entraîneur U12 M (2)
Mlle Emily Miralda, entraîneur U10 (2) et (3) et joueuse 2° LC (F)
Mlle Zahra Khoshideh, entraîneur U10 (2) et (3) et joueuse 2° LC (F)
M. Thierry Greco, entraîneur U8 et responsable J+S

Sont excusés : M. Flemming Nielsen (entraîneur U16 M (2)), Mme Rola Dergham (entraîneur U16 (F)), Mlle Shania Stell (entraîneur U14 F et joueuse 2° LC (F)), Mlle Olivia Antunes (assistante entraîneur U8 et joueuse 2° LC (F))

Comité : M. Jean-Louis Poncin, Président
M. Frédéric Berney, Vice Président
M. Joel Chiodoni, Trésorier
M. Leigh Robertson, Membre du Comité
Mme Anne Berney-Joliat, Secrétaire (démissionnaire)

Sont excusés : Mme Elodie Michelini, M. Eric Weder (membres du Comité)

Vérificateurs : Mme Corinne Pittet, vérificateur des comptes
M. Roby Kaehr, vérificateur des comptes

Autorités : Monsieur Marc Kilcher, Conseiller Administratif de Thônex
Monsieur Florian Gross, Conseiller Administratif de Chêne-Bougeries
Monsieur Michel Sauthier, Directeur Général du CSSM

Est excusé : M. Jean-Luc Boesinger, Conseiller Administratif de Chêne-Bougeries

Lieu : Restaurant du Centre Sportif de Sous-Moulin

Prise de PV : Mme Anne Berney

1. Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire de la saison 2021-2022

Frédéric Berney (Vice-Président) souhaite la bienvenue aux Membres, Parents et Autorités présents. Il ouvre l'Assemblée Générale à 20h37 et passe la parole au Président, Jean-Louis Poncin qui annonce le déroulement de l.

2. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs

M. Thierry Greco est désigné scrutateur. Il constate que 24 membres sont présents.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, sans remarque.

4. Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 octobre 2021

Le PV de la dernière Assemblée Générale Ordinaire a été envoyé avec la convocation et diffusé sur le site internet du club. Il est approuvé à l'unanimité, sans lecture, ni remarque.

5. Mot du Président

Jean-Louis Poncin indique que, après les saisons 19/20 et 20/21 passablement entravées par la pandémie de Covid-19, la saison 21/22 s'est déroulée presque normalement.

Il adresse ses remerciements aux entraîneurs pour leur solidarité ayant permis de maintenir les entraînements pour toutes les équipes.

Le Président explique que le club continue à faire face à une forte croissance. En effet, le club qui comptait 180 membres lorsque le nouveau Comité a repris les rênes du club en septembre 2019, est passé à 300 la saison 2021/22. Pour cette nouvelle saison, le Chêne BBC compte 350 joueurs répartis dans 23 équipes.

Il annonce que le club est déjà au-delà de ses capacités actuelles (en termes de finances, mais également d'organisation et de gestion administrative).

Il ajoute que si cette croissance est très motivante, elle est également inquiétante car elle implique, hormis l'aspect financier, de devoir trouver des entraîneurs, des bénévoles et des salles qui puissent encadrer et accueillir les équipes.

Il annonce que le Comité a donc décidé de stabiliser le nombre d'équipes et les effectifs jusqu'à nouvel avis.

Jean-Louis Poncin s'exprime ensuite sur le budget et indique qu'une perte financière est budgétée pour 2022/23, le sujet étant développé plus tard par le Trésorier (Joël Chiodoni).

Il ajoute que le développement du mouvement féminin reste un des objectifs majeurs du club. Ce développement a été initié la saison passée et a encore pris de l'ampleur aujourd'hui avec la création d'une équipe 4^{ème} équipe féminine en catégorie U12. A noter que le club compte également des équipes féminines en catégorie U14, U16 et en 2^e ligue cantonale).

Jean-Louis Poncin poursuit en remerciant vivement les Autorités pour la mise à disposition, cette saison, de la salle de gym de l'école de Belle-Terre, magnifique écrin pour le club.

Des discussions sont en cours avec la Mairie de Thônex concernant la mise à disposition de créneaux supplémentaires dans cette salle. Le seul inconvénient soulevé pour l'instant est le parking public, éloigné et relativement cher.

Frédéric Berney rebondit sur le sujet et ajoute que les agents municipaux ont reçu des consignes strictes et claires et seront amenés à verbaliser toutes les voitures mal garées. Il faudra avertir les parents de nos joueurs et ceux des équipes adverses.

6. Rapport d'activité

Jean-Louis Poncin revient sur les équipes et la saison 21/22 :

- Quatre équipes U8 et U10 ont participé aux championnats. Le club a décidé, cette saison, de créer une équipe U10 « Elite » (2 entraînements / semaine), ce qui est très encourageant pour l'avenir.
- Trois équipes U12, uniquement mixtes. L'équipe « Elite » a raté les playoffs de peu, mais on peut noter une belle progression dans toutes les équipes.
- Trois équipes U14, masculines : l'équipe « Elite » termine 15^e du championnat romand (1^{er} année au niveau régional). Progression pour les deux autres équipes avec un système de passerelle en place entre les équipes 2 et 3, ainsi qu'un entraînement supplémentaire proposé le vendredi. Bons résultats d'ensemble de cette catégorie
- L'équipe U16 féminine est arrivée en playoff et termine finaliste du championnat féminin genevois, malheureusement battue en finale.
- Frédéric Berney ajoute que l'ossature principale de cette équipe était composée de joueuses U14 dont la pivot est partie jouer dans le pôle espoir à Grenoble.
- Quatre U16 masculines, dont l'équipe « Elite » a été promue en cours d'année de 3^{ème} en 2^{ème} division au niveau du championnat régional de sa catégorie, mais a perdu d'un point en play-off contre l'équipe qui sera championne suisse. Une autre U16 termine quant à elle, 2^e du groupe régional ACGBA.

- L'équipe U18 « Elite », est montée en 2^e division, mais la 2^{ème} partie du championnat s'est révélée compliquée (beaucoup de joueurs absents ou blessés). La deuxième équipe U18 n'a pas pu être inscrite en championnat car elle ne comptait que sept joueurs au début de la saison.
- L'équipe U20 était encore organisée, pour la dernière année, en partenariat avec le club de Veyrier, lequel a depuis souhaité créer sa propre équipe dans cette catégorie, dans le cadre d'un projet sportif ambitieux.
- L'équipe de 1^e Ligue Nationale termine 7^e du championnat et a passé le 1^{er} tour des play-offs.
- L'équipe masculine de 2^e Ligue Cantonale a souffert pour sa première saison l'an passé. Le championnat s'est révélé très compliqué, notamment en raison d'un effectif insuffisant d'un point de vue qualitatif et quantitatif, entre les absences dues au covid et les joueurs blessés.
- L'équipe féminine de 2^e Ligue Cantonale a également connu un premier championnat compliqué. Pour mémoire, cette équipe a été créée dans l'urgence en début de saison dernière car le club n'avait malheureusement pas d'effectif suffisant pour ouvrir une équipe en catégorie U18F. Nos jeunes joueuses ont donc affronté des joueuses chevronnées avec beaucoup de courage.

Jean-Louis Poncin enchaîne ensuite sur les premiers constats et objectifs à venir pour la saison 22/23 :

- Une équipe U8 avec beaucoup d'engouement pour cette catégorie et des jeunes joueurs motivés. Les cours d'essai ont presque tous été convertis en inscriptions.
- Trois équipes U10 dont 1 équipe « élite » qui bénéficie de deux entraînements par semaine et des joueurs/joueuses motivés et de bon niveau.
- Trois équipes U12 masculines bénéficiant de deux entraînements hebdomadaires (+ un troisième pour les U12-1, ouvert aux U12-2 et U12-3 motivés) et avec la mise en place d'un système de passerelle entre les trois équipes.
- Une nouvelle équipe U12F créée cette saison afin de structurer et lancer le mouvement féminin par le bas.
- Une équipe U18 « Elite » et une deuxième équipe inscrite en U18/U20 correspondant à une nouvelle catégorie ACGBA.
- Toutes les équipes « Elites » visent les play-offs et les 2^{ème} équipes inscrites en ACGBA aussi.

Frédéric Berney rebondit sur ces propos et évoque notre présence sur les réseaux sociaux avec notamment les publications qui annoncent les matches ainsi que les résultats. L'objectif est d'atteindre 500 abonnés au minimum et d'augmenter le capital sympathie autour du club.

7. Finances

JLP passe la parole au trésorier, Joël Chiodoni, pour la partie finances.

7.1. Présentation du rapport du trésorier pour l'exercice 2021/2022

Au niveau des recettes, les cotisations se sont élevées à CHF 101'707, les subventions communales à CHF 175'400, les autres subventions à CHF 40'225 et les autres recettes à CHF 18'860 pour un total de recettes de CHF 336'232.

Au niveau des dépenses, les charges directes d'équipes se sont élevées à CHF 130'983, les charges de personnel à CHF 223'812 et les autres dépenses à CHF 9'244 pour un total de dépenses de CHF 364'039.

Les comptes du club sont dès lors déficitaires pour l'année 21/22 avec une perte de CHF 27'807.

Les charges directes d'équipes sont en hausse par rapport aux deux exercices précédents deux saisons tronquées par la crise sanitaire, en raison de la reprise des matches / déplacements.

Les charges de personnel sont également en hausse suite à l'accroissement du nombre d'équipes.

Au niveau du bilan du club, les liquidités au 30.06.2022 (CHF 75'551) consistent quasi intégralement en la contrepartie des subventions et autres produits reçus d'avance (CHF 78'440).

La fortune du club s'élève à CHF 948 au 30.06.2022.

7.2. Rapport des vérificateurs aux comptes 2021-2022

M. Roby Kaehr prend brièvement la parole pour indiquer que l'audit des comptes arrêtés au 30.06.2022 a été réalisé le 26.09.2022.

Il lit le rapport et indique que tout est conforme aux dispositions légales et statutaires.

7.3. Approbation des comptes 2021-2022

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7.4. Présentation du budget 2022/2023

Joël Chiodoni présente le budget pour la saison 2022/23.

Au niveau des recettes, les cotisations sont budgétées à CHF 135'880, les subventions communales à CHF 174'540, les autres subventions à CHF 49'500 et les autres recettes à CHF 36'00 pour un total de recettes de CHF 396'120.

Au niveau des dépenses, les charges directes d'équipes sont budgétées à CHF 144'650, les charges de personnel à CHF 250'090 et les autres dépenses à CHF 13'700 pour un total de dépenses de CHF 408'440.

L'exercice 2022/23 devrait donc se clôturer sur une perte de CHF 12'320.

Frédéric Berney prend la parole pour indiquer qu'il n'est pas habitué à présenter des budgets déficitaires deux ans de suite mais que le club n'arrive pas à faire face à la croissance des effectifs qui entraîne une augmentation plus rapide des dépenses que des recettes.

Le soutien financier accru des Communes des Trois-Chênes s'avère dès lors indispensable pour soutenir le club à l'avenir.

Si une augmentation des subventions communales n'intervient pas avant le 30.06.2023, le club n'aura alors pas d'autre choix que de fermer une ou plusieurs équipe(s) pour la saison 2023/24 et de refuser encore plus de joueurs – plus de vingt-cinq enfants sont encore en liste d'attente – alors qu'on constate une forte augmentation de la population au niveau des trois-communes avec la construction de nouveaux logements/quartiers (Belle-Terre, périmètre autour de la gare de Chêne-Bourg, etc..) et que celle-ci devrait se poursuivre dans un avenir proche.

Florian Gross, Conseiller administratif en charge des sports de Chêne-Bougeries et Président du Centre Intercommunal du CSSM, prend la parole et affirme ne pas être inquiet sur le plan financier, mais au niveau de l'augmentation des besoins d'infrastructure sur le territoire des Trois-Chênes, ce qui implique notamment un casse-tête au niveau de l'attribution des créneaux des salles de gym.

Il ajoute que les autorités ont lancé une grande réflexion sur les infrastructures (tous sports confondus) afin d'anticiper les besoins et la gestion future.

Il informe que les subventions ont été gelées pour chaque club sportif pour l'année 2023, en attendant la mise en place d'une clé de répartition qui soit plus objective. Il concède que certains clubs reçoivent peut-être trop aujourd'hui, mais il est en revanche d'avis qu'elles semblent assez justes pour le Chêne Basket. Il garde cependant espoir que de bonnes nouvelles puissent être annoncées au plus tard en 2025.

Marc Kilcher, Conseiller administratif en charge des sports de Thônex, prend à son tour la parole pour s'enquérir du coût d'une nouvelle équipe. Frédéric Berney estime une perte moyenne de l'ordre de CHF 7'000 pour le club en cas d'inscription d'une nouvelle équipe, en fonction toutefois de la catégorie d'âge et ainsi du nombre d'entraînements, de matchs et de déplacements. Il est parallèlement relevé que le club gagne un peu d'argent sur les équipes de mini basket (U8/U10) avec un seul entraînement par semaine et peu de matchs durant la saison, mais en perd sur les catégories U14-16-18 notamment les équipes élites.

Jean-Louis Poncin confirme que plus les juniors sont âgés, plus l'équipe coûte chère.

7.5. Approbation du budget 2022-2023

Frédéric Berney demande à l'assemblée d'approuver un budget déficitaire de CHF 12'320, tout en indiquant que le Comité fera tout son possible pour réduire cette perte autant que faire se peut.

Le budget est voté sans opposition, mais avec toutefois deux abstentions.

Frédéric Berney remercie l'assemblée pour sa confiance.

7.6. Nomination des vérificateurs aux comptes 2022-2023

Les vérificateurs actuels, Madame Corinne Pittet et Monsieur Roby Kaehr, acceptent de se représenter et sont réélus à l'unanimité avec les remerciements chaleureux du Comité et des membres présents.

8. Cotisation 2023-2024

Frédéric Berney rappelle que statutairement le montant des cotisations doit également être approuvé chaque année.

Il explique que les cotisations des équipes « Elite » ont été augmentées d'environ CHF 50 pour la saison 22/23 puisque ces équipes bénéficient d'un entraînement supplémentaire par semaine.

Il ajoute qu'en cas de confirmation de non-augmentation des subventions communales pour 2024, le club n'aura pas d'autre choix que d'augmenter de 10% les cotisations pour la saison 23/24. Il est ainsi envisagé une augmentation d'environ CHF 30.- ou 40.- pour chaque catégorie.

Frédéric Berney rappelle également que des aides financières sont possibles, sur demande expresse des parents, auprès des services sociaux des communes où le joueur concerné réside.

Le principe de l'augmentation des cotisations 23/24 est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

9. Démissions

Frédéric Berney prend la parole pour annoncer les démissions :

Anne Berney-Joliat a émis le désir de démissionner de son poste de secrétaire du club et de facto du comité et Elode Michelini souhaite également se retirer du Comité.

Ces démissions ont été préalablement acceptées par le comité, lors de sa dernière séance, lequel propose en lieu et place d'élire :

- Julie Summers (sympathisante du club) et
- André Bossard Azevedo (père d'un joueur U12, membre du club depuis 3 ans).

Après une brève présentation de ces derniers, Jean-Louis Poncin demande à Mme Summers et M. Bossard Azevedo de bien vouloir se lever.

Les nominations de Mme Summers et M. Bossard Azevedo sont acceptées à l'unanimité et le Président leur souhaite la bienvenue au sein du Comité.

10. Election du Président et du Comité

Jean-Louis Poncin se représente en tant que Président pour une troisième année. Il est réélu à l'unanimité.

11. Election du Comité

L'élection du comité tel que proposé comme suit est approuvée à l'unanimité :

- Jean-Louis Poncin, Président
- Frédéric Berney, Vice Président
- Joël Chiodoni, Trésorier
- Julie Summers, Secrétaire
- Leigh Robertson, Membre
- Eric Weder, Membre
- André Bossard Azevedo, Membre

12. Date de l'Assemblée Générale pour 2022/2023

La prochaine Assemblée Générale ordinaire est fixée provisoirement au lundi 9 octobre 2023.

13. Réponses aux questions individuelles

Aucune question n'est soulevée par l'Assemblée ou n'a été adressée préalablement par email.

14. Remerciements

Le Président adresse ses plus sincères remerciements aux membres présents à l'Assemblée Générale, aux membres du comité sortant (Anne Berney et Elodie Michelini), au nouveau Comité, à Madame Corinne Pittet et Monsieur Roby Kaehr pour leur travail en tant que vérificateurs aux comptes, aux Autorités des Communes des Trois-Chênes ainsi qu'à Monsieur Michel Sauthier, Directeur du Centre Sportif de Sous-Moulin, et son équipe, aux entraîneurs, aux joueurs, ainsi qu'aux parents de joueurs.

13. Divers

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h33.

La soirée se poursuit avec le verre de l'amitié au restaurant du centre sportif.

Le Président :
Jean-Louis Poncin

La secrétaire :
Anne Berney-Joliat